

France

Christophe Dessaux
Sonia Zillhardt
Ministère de la Culture
et de la Communication

A. The European Digital Library

In 2005, through the impetus of the President of the French Republic, the Ministry of Culture and Communication proposed the project of the European Digital Library. Thus reaffirming that to maintain Europe's position in the new geography of knowledge it is essential to ensure the presence of our heritage and our creations on the Internet. Their dissemination will be effective on condition that it be well coordinated: to have an impact comparable to the large-scale foreign projects, namely American, France and Europe must launch flagship projects that are accessible and highly visible through new knowledge portals with search engines that offer ease of navigation. The creation of such a multi-cultural and multi-linguistic library, representative of the European identity, will offer a privileged access point to the digital resources of the European Union countries, at the service of all its citizens.

To this end the President of France has decided the constitution, by the decree of July 13th, 2005, of a steering committee to guide the creation of a European Digital Library. The committee associates the departments (Books, Archives) and the public institutions (BnF, INA) of the Ministry of Culture, the other concerned ministries (industry, higher education and research, European affairs) and the private sector (Editis, Thomson, Syndicat National de l'Edition) and has gathered on four occasions.

The French draft project now has sufficient editorial, scientific and technical orientations to be proposed to the European partners for discussion and enrichment with them.

A library of knowledge

The committee advocates the constitution of a digital library for the public: a library of knowledge. Organised along lines representing European culture, it needs to associate, at the conceptual stage, publishers and

copyright holders in respect of existing laws. This library will be centred on printed material, though it will later include other media.

A guarantee of efficiency and visibility, the search, display and data hosting functions will be housed in a single Internet portal. A guarantee of security and flexibility, the data production and archival functions will be the responsibility of each member.

The French contribution to this library could represent from 300,000 to 400,000 documents.

The content proposed by France will incorporate new digital collections as well as Gallica, the existing Digital library of the BnF, on the condition that its contents are modernised and evolve in 2006 to be in conformity with retained visualisation and indexation standards. The budget required for this operation has been evaluated and attributed.

Two models have been presented to the steering committee to illustrate the principal technical options foreseen: combined text and image mode, display with highlighting of search results. To further test these technical solutions on a larger content base, the development of a prototype is under way.

A project on a European scale

The project of the European digital library was examined by the European Council of Ministers of Culture and Audiovisual affairs on November 14th, 2005 in Brussels. A European digital library should benefit from financial support from the member states and the European Commission. If the majority of the proposed works must be related to heritage and reflect European identity and values, this library must also disseminate recent works, in accordance with copyright holders, that are in high demand by the public, especially the younger generations.

The establishment of a European digital library thus represents a technological and industrial challenge for Europe: it implies defining new reproduction

modes and new tools that are at once innovative, reliable and economically profitable. The Franco-German search engine, Quaero, could serve as a basis for future partnerships.

Actions 2006

A number of actions have been decided on for 2006. In particular, the conversion of 70% to 80% of the Gallica digital library to text mode in 2006 and the launch of a study on the industrial methods for mass digitisation, the establishment of a private-public organisation associating publishers and the transfer of the project to a European framework; at the level of the member states as well as the European Commission as well as the potential operators (archives, libraries, publishers) It is by conjugating all these competences that France will succeed, with the help of its European partners, in fully playing its role in giving knowledge, creators and European culture their rightful place within the information society. The question of financing is at the heart of the project, yet the wealth of the contents will allow Europeans, provided they are coordinated and stay united, a true potential for negotiation in the race to networks with quality content.

B. Audiovisual

Another major event of 2005 was the signature between the French state and the National Audiovisual Institute (INA) of a second contract of objectives and the attribution of means for the 2005-2009 period. It revolves around a number of orientations:

- to preserve and enrich the collections: a unique and historical feat in the world, the INA will be capable of preserving 100% of its television and radio archives by 2015 as a result of the heightened public financing to 2009, as well as most of the video archives (835,000 hours endangered). The objective is now to accelerate the rhythm of the Plan for digital preservation to allow for 100% of the endangered collections to be saved by 2015. The legal deposit of the Web solidifies and widens its scope of intervention: from about sixty channels captured today it will grow to 100 TV channels and 20 radios by the end of the contract

- to open, share and transmit: in 2006 the INA will launch an online service for the general public (ina.fr) of thousands of hours of radio and TV archives that will be enriched in the upcoming years, as well as the service reserved to professionals via the *inamedia* Website. Research will heighten its scope and coverage – especially through partnerships with new industrial partners. The production will open on new domains through a multi channel and multi-media logic.

The public contribution will rise by 22.6% over the 2005-2009 period, meaning a 4.5 yearly rise. In accordance, the internal resources of the INA will rise by 4.2% a year.

The signature of the funding and objectives contract confirms, through the yearly means mobilised by the state, the will to preserve the audiovisual heritage as well as the will to allow the INA to affirm its position as the world's leading digital image bank.

C. Users and content

National digitisation plan

On a national level, France has, since 1996, embarked on a vast digitisation plan of its collections. This coordinated program concerns all of the domains of intervention of the ministry: archives, heritage, architecture, museums, the arts, music, books and audiovisual. A call for projects was launched in April 2005. 188 proposals were registered (as opposed to 131 on the previous call in 2003, or +40%). Following evaluation, many propositions were received, 100 were selected. The projects were evaluated on criteria of answering the need for an Internet access to documents, the scientific quality of the proposed content, the quality of the proposed organisation and the preservation of fragile funds. The projects will be progressively started in 2006. The total budget is of 2,7 million euros. A number of themes structure and illustrate the wealth of the proposed selection:

Genealogy and the history of France

The digitised archive funds provide an answer for the strong public demand in the field of genealogical research (civil status, parish registers...) or the history of France, from the Middle Ages (Clairvaux, Lyon...) to the Second World War (archives of the German occupation).

Regional libraries and press

On libraries, we can cite the projects on digitisation of regional press, the object of strong public demand. These projects are complementary with the effort of the BNF on the theme. There also appears a theme linked to children and youth (projects of the "Père Castor", of the association "La Joie par les Livres").

Valorisation of regional cultural heritage and the national programme "3D Monuments"

The projects that participate in the valorisation of regional cultural heritage, with a focus on regional development and cultural tourism, are also numerous: virtual visit of the Saint-Guilhem-le-desert abbey (which also fits in the framework the national digitisation programme of 3D monuments and is the object of an international collaboration) as well as the Clairvaux abbey, digitisation of the funds of the general inventory, the funds of the National Centre of Prehistory, of old cadastres conserved in the archive services...

Photography

We also note the support for the digitisation of major works in photography (the collections of the association *photographic heritage* deposited at the Library for architecture and photography, the Man Ray collection at the Georges Pompidou Centre of contemporary art).

Scientific and technical culture

The projects linked to the valorisation of scientific and technical culture (Eye-glass Museum of Morez, the archives of the National Institute of Agronomy Research, the collections of the veterinary school of Maisons Alfort, Jules Verne manuscripts of the library of Nantes).

Architecture

A theme linked to architecture has also emerged: the Perret collection of the Cité of Architecture and Heritage, Cyprien-Alfred Duprat collection of the Bordeaux library, the Rome prize of the ENSBA, Cardot-Joly collection of the Georges Pompidou Centre of contemporary art...

Linguistic diversity

In the field of sound archives we will retain a major project for the diffusion and promotion of linguistic diversity (DGLFLF), as well as projects concerning traditional or contemporary music.

Cinema

Cinema is also represented, both on the heritage level (project of the French Cinematheque, Napoleon by Abel Gance) as well as in its modernity (the contemporary collections of the Light Cone Association).

In conclusion, other projects participate in the realization of the large cultural facilities projects that will be inaugurated in 2005-2006 (projects of the museum of decorative arts, of the French cinematheque).

Catalogue of the digitised collections – MICHAEL project

The launch of the European MICHAEL project, which brings together France, The United Kingdom and Italy alongside the European Commission and the representatives of European countries, was held in Paris on April 1st 2005. This multi-lingual portal will provide access to the overall digitised collections distributed among the European cultural institutions. It will thus provide a concrete and meaningful perception of the ongoing European construction in the cultural domain. The referencing of the collections of the large European cultural institutions, in France and in Europe, is indeed a first step in making them more widely and rapidly accessible on the Internet. In this sense, the MICHAEL project is a founding element of a voluntary European strategy in the terms of digitisation of our cultural heritage. In course, the digital collections from the institutions under responsibility of the French ministry of education, of higher education and research will join the catalogue of digital cultural content. It also concretely contributes to the promotion of cultural and linguistic diversity, a priority of the international action of France. The multi-lingual nature of this portal bears witness to the linguistic diversity that characterises Europe.

"Digital worksites"

These measures have given a new momentum to the digitisation of French cultural content and heightened the presence of the cultural institutions on the Internet. They have also led to the modernisation of the tools for access to national heritage, the training of numerous ministry agents and contributed to the preservation of fragile documents. The "culture.fr" portal offers to the general public an attractive means to easily access

online cultural resources and information on events. In its new version, this portal will be more user-friendly and interactive (launch foreseen in 2006). In time, the experience and strengths of MICHAEL will be integrated in the portal.

These orientations are complementary with other actions in the digital domain:

- the network of Research and Innovation in Audiovisual and Multimedia (Riam) associating the ministries of industry, culture and research
- the programme for artistic multimedia creation (DICREAM)
- the support fund for multimedia publishing (FAEM).

The Ministry of Culture and Communication carries on its engagement in a number of European projects such as STRABON, the portal of Euro-Mediterranean heritage, or MINERVA, the network of exchanges of best practices in digitisation between European countries.

Creation of the Observatory of cultural usages in 2005

The demand for digital content and services is constantly growing in a context of rapid technical evolution. Anticipating these technological mutations, understanding the evolution of digital culture usages and the expectations of the users, depends also on the conditions for reinforcing the industries of audiovisual creation, film, music and multimedia and the success of new digital offers, be they on television, the Internet or mobile phones.

These new territories thus constitute a new priority for the Ministry of Culture and Communication. They are both a lever for the creation of new diversified jobs in culture, as well as a lever to develop «the access to works of the spirit for the greatest number of people», a founding mission of the ministry that needs to be accomplished by guaranteeing the conditions for creation, diversity and pluralism.

The rapid expansion of blogs, instant messaging, forums or podcasting, this complex evolving mix of access and publishing, of inter-personal exchanges and new consumption, profoundly modifies the notion of the “public” in culture. This is why a broad field of study was confided to the observatory:

- measure the commercial online offer of dematerialised works, be they music, films, games, publishing, but also online commerce of material media
- analyse the digital cultural practices in terms of equipment levels, user conditions, offers and the social determinants
- assess new usages of digital technologies, no doubt with a particular accent on peer to peer practices
- also conduct specialised economic studies
- address the links and the differences between digital cultural usages and the non-digital usages of access to culture.

D. Services and content

ARCHIVES

In the sector of archives a number of major projects were carried out in 2005.

Nomina

Nomina is genealogical portal that allows one to simultaneously search four data-bases offering a great diversity, elaborated by different public archive services or by other institutions or associations that are not under government control. Based on the use of the OAI protocol (Open Archives Initiative), Nomina shares the common metadata of different sources: name, date, place and document type. Each archive holder and manager is responsible for their own base. Nomina also offers the possibility to directly continue the search on the site of origin and to consult, if need be, the digital images. Nomina actually contains 13 million people.

<<http://www.france-genealogie.fr/nomina/>>

Ulysse

The Centre for overseas territory Archives (National archives, Aix-en Provence) put the Ulysse base online in 2005. It allows for access to digitised images and documents belonging to the icon and map library of the centre. Started in 2002 this base has the goal of progressively rendering accessible the isolated or album photographs, post cards, posters, drawings and engravings, maps and charts.

This ensemble, which is exceptionally rich for the history of the first and second French colonial empires, stems from public archives (state secretariats and ministries

that managed the colonies from the 17th century to the mid 20th century, general governments, etc...) and private archives, entered as donations, purchase, bequest or gifts. The base, that presently counts some 7,000 images, will be enriched as the digitisation and entry campaigns are carried out. In 2005 will be opened to public consultation: a part of the photographs (Indochina, Africa, Sub-Sahara, Madagascar) that comes from the collection brought together by the Economic Agency for the French territories (sub-series 30 Fi), the maps and charts of North America (Colonial Fortifications deposit) and the whole of poster collection. In 2005, the movement providing online access to the civil status documents (parish registers or civil status, decennial tables...) by the department archives was amplified. Five new departments have opened consultation services: Alpes-Maritimes, Ardèche, Aube, Sarthe, Tarn.
<<http://caom.archivesnationales.culture.gouv.fr/sdx/ulysse/>>

LIBRARIES

In the domain of libraries, the networking of collections and the establishment of partnerships with local governments is continuing with the development of regional portals for access to heritage. Many study days have been organised: "Towards a global digitisation of knowledge" in Troyes on June 3rd 2005, "Digitising in the regions" in Rennes on September 22nd and 23rd 2005, in Bordeaux on October 13th 2005 on "Heritage, digitisation and access to knowledge".

The digitisation of the press constitutes a priority domain for the BnF and for the libraries of Lille, Toulouse and Marseille. The National Library of France has also signed new memorandum for "Associated digitisation poles". The IRHT (Institute for Research on the History of Texts) has carried on the digitisation of microfilms of the manuscripts of Champagne-Ardenne and the coordination of the three iconographic bases dedicated to illumination. The Ministry of Culture and Communication has pursued its policy of valorisation of online cultural content through the launch of a variety of new sites: on *Alexis de Tocqueville*

<<http://www.tocqueville.culture.fr/fr/>> (national celebration in 2005) in French and English and on *The olive tree, treasure of the Mediterranean*
<<http://www.musee-europemediterranee.org/olives/flash/index2.html>> in French and Italian,

in the new collection dedicated to ethnological research. In the framework of the world summit on the information society in November 2005, the international World Summit award <<http://www.wsis-award.org/>> in the culture category was awarded to the Internet site *Paris, antique city* <<http://www.paris.culture.fr/>>.

At last, the ICHIM

<<http://ichi.m05.ichi.m.org/jahia/Jahia/lang/fr/pid/379>> meeting, supported by the Ministry of Culture, organised in Paris at the French National Library and the Cité internationale, was the occasion to explore the new tendencies in heritage digitisation and digital creation.

E. Technologies for digitisation

Beyond the work of mapping the state of digitisation in the framework of the European digital library, the following actions should be noted:

- Instruction DITN/RES/2005/006 of September 30th 2005 on the electronic publication of research instruments. This document by the French direction of archives defines the common functionalities (access, search, display...) that should be present on public service archive sites that propose the consultation of inventories and online digital resources
<<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/>>
- The shape and colour recognition research programme headed by the LIRIS (INSA) and the ARCHIMED company
- The « Humanist virtual Libraries» lead by the Centre for higher studies of the Renaissance of Tours
- Use of the OAI protocol for projects such as *France-America* steered by the French national Library
- Launch of a study on mass digitisation by the French National Library.

F. Digital preservation

Beyond the work carried out by the INA, the French National Library (BnF) is developing a global digital information system, in particular to manage the conservation of the legal deposit of the Web. This system

aims to manage all of the BnF digital documents and the documents acquired in digital form from Gallica. The French Direction of Archives has published recommendations on the burning, the conservation and the evaluation of the CD-R <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr>. The first part of the document provides information on existing standards, the structure and functioning of CD-R and the available testing tools. The following parts contain recommendations on the choice of CD-R, of burners and software, of burning modes, storing conditions and the proper manipulation of discs, the surveillance methods and the replacement of CD-R's.

A study on CD-R conserved in public archive services was carried out in partnership with the National Test laboratory (LNE) in the framework of a "grouping of scientific interest" (GIS) recently constituted "National network on research for the conservation of information stored on digital optical discs". A memorandum signed in late 2004 between the National Test Laboratory (LNE) and the French Direction of Archives in view of testing the quality of CD-R conserved in public archive services. This campaign of tests was carried out from March to December 2005

As the digitisation campaigns moved forward a significant stock of CD-R grew in the public service archives, though the information must be readable despite the obsolescence of the media. The CD-R were burned both internally in an archive workshop and at external digitisation suppliers. 23 archive services participated in the test campaign, of which 22 are local department archive services and one municipal archive service. In all 254 discs were tested by the LNE, of which:

- 224 came from the archive service stock (24% produced internally and 76% produced by an external supplier);
- 30 burned specifically for the tests, intended to allow an evaluation of the actual production of the digitisation workshops.

The report outline, that will be released shortly, will provide certain lessons, though some must be considered with care, given the small size of the sample. During 2005, a number of digitisation contracts were signed between the department archives and the professional genealogy company Coulet-Roehrig. This company proposes, for its own consultation need, the digitisation of certain archive funds and will provide a

copy to the department archives in exchange. In 2005 the French archive direction commissioned a report on the cost of electronic archiving platforms destined for the administrations (central and decentralised administrations, local and regional governments, public establishments) as well as public archive services <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr>.

This study is a part of the context of the development of electronic administration and the progressive dematerialisation of entire administrative processes. This entails needing to ensure long lasting conservation of these new sources, both for legal reasons of proof and the heritage value they can represent.

Version officielle du rapport d'étape français sur la politique de numérisation du patrimoine

A. La Bibliothèque numérique européenne

En 2005, sous l'impulsion du Président de la République, le Ministère de la Culture et de la Communication a initié le projet de Bibliothèque numérique européenne. Il réaffirme ainsi que pour garder à la culture européenne toute sa place dans la nouvelle géographie des savoirs, il importe d'assurer la présence de notre patrimoine et de nos créations sur l'Internet. Leur diffusion sera efficace à la condition d'être coordonnée : pour avoir un impact comparable aux grands projets étrangers actuels, notamment américains, la France et l'Europe doivent se doter de projets phares, accessibles et fortement visibles à travers de nouveaux portails de la connaissance dans lesquels les moteurs de recherche permettent de naviguer aisément. La création d'une telle bibliothèque, pluriculturelle, plurilingue et représentative de l'identité européenne, offrira un point d'accès privilégié aux ressources numériques des pays de l'Union européenne, au service de tous les citoyens.

A cette fin, le Président de la République a décidé la constitution, par décret du 13 juillet 2005, d'un comité de pilotage en vue de la création d'une Bibliothèque numérique européenne. Associant les directions et les établissements publics du ministère (Livre, Archives, BnF, INA), les départements ministériels concernés (industrie, enseignement supérieur et recherche, affaires européennes) ainsi que des experts publics (Conseil général des Mines, Documentation Française) et privés (Editis, Thomson, Syndicat National de l'Edition), le comité s'est réuni à 4 reprises.

L'avant-projet français dispose désormais d'orientations éditoriales, scientifiques et techniques suffisamment précises pour être proposées aux partenaires européens, pour être discutées et enrichies avec eux.

Une bibliothèque des savoirs

Le comité préconise la constitution d'une bibliothèque numérique pour le grand public : une bibliothèque des savoirs. Organisée autour d'axes représentatifs de la culture européenne, elle doit associer, dès la conception, éditeurs et ayants-droits dans le respect des droits en vigueur. Cette bibliothèque sera centrée sur l'imprimé,

mais pourra accueillir ultérieurement d'autres médias. Gage d'efficacité et de visibilité, les fonctions de recherche, d'affichage et d'hébergement des données seront confiées à un portail Internet unique. Gage de sécurité et de souplesse les fonctions de production et d'archivage des données numériques seront du ressort de chacun des partenaires. L'apport français à cette bibliothèque numérique pourrait représenter de 300,000 à 400,000 documents.

Les contenus proposés par la France agrégeront de nouvelles collections numériques, mais aussi la Bibliothèque numérique de la BnF, Gallica, sous réserve que ces contenus soient modernisés et évoluent en 2006 afin d'être conformes aux standards de visualisation et d'indexation retenus. Le budget nécessaire à cette opération a été évalué et dégagé.

Deux maquettes ont été présentées au comité de pilotage afin d'illustrer les principales options techniques envisagées : mode texte et image combinés, affichage en surbrillance des résultats des recherches. Afin d'éprouver ces solutions techniques sur une base de contenus plus large, le développement d'un prototype est en cours.

Un projet de dimension européenne

Le projet de bibliothèque numérique européenne a été examiné au conseil européen des ministres de la Culture et de l'Audiovisuel le 14 novembre 2005 à Bruxelles. Une bibliothèque numérique européenne devra bénéficier du soutien financier des Etats membres et de la Commission européenne. Si la majorité des œuvres proposées doivent être de nature patrimoniale et refléter les valeurs et l'identité européennes, cette bibliothèque doit pouvoir diffuser en accord avec les ayants-droit également des œuvres récentes, sous droits, dont le grand public, en particulier les jeunes générations, est fortement demandeur. La constitution d'une bibliothèque numérique européenne représente ainsi un enjeu technologique et industriel pour l'Europe : il importe de définir de nouveaux modes de production et de nouveaux outils à la fois innovants, fiables et économiquement rentables. Le programme franco-allemand de moteur de recherche Quaero, pourrait servir de base à un partenariat futur.

Actions 2006

Plusieurs actions ont été décidées pour 2006, notamment la conversion de 70 à 80% de la bibliothèque numérique Gallica en mode texte en 2006 et la mise à l'étude de

procédés industriels de numérisation de masse, la mise en place d'une structure public-privé associant les éditeurs et le portage européen du projet, au niveau des Etats membres et de la Commission comme au niveau de l'ensemble des opérateurs potentiels (archives, bibliothèques, éditeurs). C'est en conjuguant toutes ces compétences que la France parviendra, avec l'aide de ses partenaires européens, à jouer pleinement son rôle pour donner au savoir, aux créateurs et à la culture de l'Europe la place qui est la leur au sein de la société de l'information. La question des financements, en particulier est au cœur de ce projet mais la richesse des contenus permet aux européens, à condition qu'ils se coordonnent et restent unis, une vraie possibilité de négociation dans la course sur les réseaux aux contenus de qualité.

B. L'audiovisuel

Autre fait majeur de l'année 2005, la signature entre l'Etat et l'Institut national de l'audiovisuel du deuxième contrat d'objectifs et de moyens pour la période 2005-2009. Il s'articule autour de plusieurs orientations :

- Sauvegarder et enrichir les collections : fait historique et unique au monde, l'Ina est en capacité de sauvegarder d'ici 2015 100 % des archives télé et radio grâce à l'augmentation de la dotation publique, d'ici 2009 pour la vidéo (835.000 heures en danger). L'objectif est désormais d'accélérer le rythme de traitement du Plan de sauvegarde numérique à un niveau permettant de sauvegarder en numérique 100 % des fonds menacés à l'horizon 2015. Le dépôt légal du Web conforte et agrandit son périmètre : d'une soixantaine de chaînes captées aujourd'hui, il passera à 100 chaînes de télévision et 20 chaînes de radio à la fin du contrat
- Ouvrir, partager et transmettre : en 2006, l'Ina lancera une offre grand public en ligne (ina.fr) de plusieurs milliers d'heures d'archives télé et radio qui s'enrichira au fil des années tout comme celle réservée aux professionnels à travers le site inamedia. La recherche augmentera son rayonnement, notamment en confortant et en nouant de nouveaux partenariats industriels. La production s'ouvrira à de nouveaux territoires dans une logique multi-supports et multimédia.

La dotation publique de l'Ina va augmenter de 22,6% sur la période 2005-2009, soit une augmentation moyenne de

4,5% par an. Dans le même temps, les ressources propres de l'Ina doivent augmenter de 4,2% par an.

La signature du contrat d'objectifs et de moyens confirme, par les moyens pluriannuels mis en œuvre par l'Etat, la volonté d'une part de sauvegarder le patrimoine audiovisuel et d'autre part de permettre à l'Ina de revendiquer le statut de première banque d'images numérisées au monde.

C. Utilisateurs et contenus

Plan national de numérisation

Au plan national, la France s'est engagée depuis 1996 dans un vaste plan de numérisation de ses collections.

Ce programme coordonné concerne l'ensemble des grands domaines d'intervention du ministère - les archives, le patrimoine, l'architecture, les musées, les arts plastiques, la musique, le livre, l'audiovisuel.

Un appel à projets a été lancé en avril 2005. 188 dossiers au total ont été enregistrés (131 lors du dernier appel en 2003, soit +40%). Après évaluation des très nombreuses propositions reçues, 100 projets ont été sélectionnés. Les projets sont évalués selon les critères de satisfaction des besoins du public via un accès aux documents sur Internet, la qualité scientifique des contenus proposés, la qualité de l'organisation proposée, la préservation de fonds fragiles. Ils seront progressivement mis en œuvre en 2006.

Le budget total s'élève à 2,7 millions d'euros.

Plusieurs thématiques structurent et illustrent la richesse de la sélection proposée :

Généalogie et histoire de France

Les fonds d'archives numérisés permettent de répondre à la forte attente du public en matière de recherches généalogiques (état civil, registres paroissiaux...) ou d'histoire de France, du Moyen Age (Clairvaux, Lyon...) à la seconde guerre mondiale (archives de l'occupation allemande).

Bibliothèques et presse régionale

En ce qui concerne les bibliothèques, on citera notamment des projets de numérisation de la presse régionale, qui fait l'objet d'une forte demande du public. Ces projets sont complémentaires de l'effort de la BNF sur ce thème. Se dessine également une thématique liée à la jeunesse (projets du Père Castor, de l'association la Joie par les livres).

Valorisation du patrimoine culturel des régions et programme national 3D Monuments

Les projets qui participent à la valorisation du patrimoine culturel des régions, dans une visée d'aménagement du territoire et de développement du tourisme culturel, sont également nombreux : visites virtuelles de l'abbaye de Saint-Guilhem-le-désert (qui s'inscrit dans le cadre du programme national de numérisation de monuments en 3D et qui fait l'objet d'une collaboration internationale) et de l'abbaye de Clairvaux, numérisation des fonds de l'inventaire général, du fonds du Centre national de la préhistoire, des cadastres anciens conservés dans les services d'archives...

Photographie

On signalera également le soutien à la numérisation d'œuvres majeures de la photographie (fonds de l'association *patrimoine photographique* déposés à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, fonds Man Ray du Centre national d'art contemporain Georges Pompidou).

Culture scientifique et technique

Les projets liés à la valorisation de la culture scientifique et technique (musée de la lunette de Morez, archives de l'Institut national de la recherche agronomique, fonds de l'école vétérinaire de Maisons-Alfort, manuscrits de Jules Verne de la bibliothèque de Nantes...).

Architecture

Une thématique liée à l'architecture se dessine également : fonds Perret de la Cité de l'architecture et du patrimoine, fonds Cyprien-Alfred Duprat de la bibliothèque de Bordeaux, prix de Rome de l'ENSBA, fonds Cardot-Joly du Centre national d'art contemporain Georges Pompidou...

Diversité linguistique

En ce qui concerne les archives sonores, on retiendra un projet majeur de diffusion et de promotion de la diversité linguistique (DGLFLF), des projets concernant la musique traditionnelle ou contemporaine.

Cinéma

Le cinéma est également représenté, tant dans sa dimension patrimoniale (projet de la Cinémathèque Française, Napoléon d'Abel Gance) que dans sa modernité (fonds contemporains de l'association Light Cone).

Enfin, d'autres projets participent à la réalisation de grands projets d'équipements culturels qui seront inaugurés en

2005-2006 (projets du musée des arts décoratifs, de la Cinémathèque française).

Catalogue des fonds culturels numérisés - projet MICHAEL

Le lancement du projet européen MICHAEL qui réunit la France, le Royaume Uni et l'Italie, aux côtés de la Commission européenne et des représentants des pays européens s'est tenu à Paris le 1^{er} avril 2005. Ce portail multilingue donnera accès à l'ensemble des collections numérisées réparties dans les institutions culturelles européennes. Il apportera ainsi une perception concrète et sensible de l'Europe en train de se construire dans le domaine de la culture. Le référencement des collections des grandes institutions culturelles, en France et en Europe, est en effet une première étape pour les rendre plus largement et plus rapidement accessibles sur Internet. En ce sens, le dispositif proposé par le projet MICHAEL est un élément fondateur d'une stratégie européenne volontariste en matière de numérisation de notre patrimoine culturel.

A terme, les collections numérisées provenant d'institutions relevant du Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche rejoindront le catalogue des fonds culturels numérisés. Il contribue concrètement à la promotion de la diversité culturelle et linguistique, inscrite parmi les priorités de l'action internationale de la France. Le caractère multilingue de ce portail témoigne de la diversité linguistique qui caractérise l'Europe.

"Chantiers numériques"

Ces mesures ont donné un élan à la production et à la numérisation des contenus culturels français, elles ont favorisé la présence des institutions culturelles sur le réseau Internet. Elles ont également conduit à moderniser les outils d'accès au patrimoine national, elles ont suscité la formation de nombreux agents du ministère et ont contribué à la sauvegarde de documents fragiles. Grâce au portail « culture.fr », le grand public dispose d'un moyen attractif d'accéder facilement aux ressources culturelles en ligne et aux informations sur les événements. Dans sa nouvelle version ce portail sera encore plus convivial et interactif (lancement prévu en 2006). A terme, les acquis de Michael y seront intégrés. Ces orientations sont complémentaires d'autres actions concernant le numérique :

- le réseau de Recherche et d'Innovation en Audiovisuel et Multimédia (Riam), associant les ministères chargés de l'industrie, de la recherche et de la culture

- le Dispositif pour la Création Artistique Multimédia (DICREAM)
- le Fonds d'Aide à l'Édition Multimédia (FAEM).

Le ministère de la Culture et de la Communication a poursuivi son engagement dans plusieurs projets européens, comme STRABON, le portail du patrimoine euro-méditerranéen, ou MINERVA, le réseau d'échange de bonnes pratiques en matière de numérisation entre pays européens.

Création de l'Observatoire des usages numériques culturels en 2005

La demande de contenus et de services numériques ne cesse de croître, dans un contexte d'évolution technique rapide. Anticiper ces mutations technologiques, comprendre les évolutions des usages numériques culturels et les attentes des usagers dépendent aussi des conditions de renforcement des industries de création audiovisuelle, cinématographique, musicale et multimédia, et du succès des nouvelles offres numériques, que ce soit sur la télévision, sur Internet ou sur les mobiles.

Ces nouveaux territoires constituent en effet une nouvelle priorité du Ministère de la Culture et de la Communication. Ils sont à la fois un levier de création d'emplois culturels nouveaux et diversifiés, mais aussi un levier pour développer « l'accès du plus grand nombre aux œuvres de l'esprit », mission fondatrice du ministère, qu'il faut accomplir dans le souci de garantir les conditions de la création, de la diversité et du pluralisme.

L'essor des blogs, des messageries instantanées, des forums, du podcasting ce mélange évolutif complexe d'accès et d'édition, d'échanges interpersonnels et de consommations nouvelles, modifient profondément la notion de « public » de la culture. C'est pourquoi un large champ d'étude a été confié à cet observatoire :

- mesurer les offres marchandes en ligne d'œuvres dématérialisées, qu'il s'agisse de la musique, du cinéma, des jeux, de l'édition, mais aussi du commerce en ligne de supports
- analyser les pratiques numériques culturelles en fonction notamment des taux d'équipements, des conditions d'usages, des offres et des déterminants sociaux
- apprécier les nouveaux usages des technologies nouvelles, y compris et sans doute particulièrement des pratiques de pair à pair

- conduire aussi des études économiques spécialisées
- aborder les liens et les différences entre les usages numériques culturels et les usages non numériques d'accès à la culture.

D. Services et contenus

ARCHIVES

Dans le secteur des archives plusieurs projets majeurs ont été réalisés en 2005.

Nomina

Nomina est un portail de généalogie qui permet d'interroger simultanément quatre bases de données offrant une grande diversité, élaborées par différents services d'archives publics ou par d'autres institutions ou associations ne relevant pas du contrôle de l'État. Reposant sur l'utilisation d'un protocole OAI (Initiative des archives ouvertes), Nomina mutualise les métadonnées communes aux différentes sources : nom, prénom, date, lieu et type de document. Chaque détenteur et gestionnaire reste responsable de sa base. Nomina offre également la possibilité de poursuivre directement la recherche sur les sites d'origine et d'y consulter, le cas échéant, des images numérisées. Nomina contient actuellement 13 millions de personnes.

<<http://www.france-genealogie.fr/nomina/>>

Ulysse

Le Centre des Archives d'outre-mer (Archives nationales, Aix-en-Provence) a mis en ligne en 2005 la base Ulysse, qui permet d'avoir accès aux images numérisées des documents appartenant à l'iconothèque et à la cartothèque du Centre. Commencée en 2002, cette base a pour objectif de rendre progressivement accessibles les photographies isolées ou en albums, les cartes postales, les affiches, les dessins et gravures, les cartes et plans.

Cet ensemble, d'une richesse exceptionnelle pour l'histoire des premier et deuxième empires coloniaux français, provient d'archives publiques (secrétariats d'Etat et ministères qui ont géré les colonies du XVIIe siècle jusqu'au milieu du XXe siècle, gouvernements généraux, etc.) et d'archives privées, entrées par voie de don, acquisition, legs ou datation. La base, qui compte actuellement environ 7 000 images, sera enrichie au fur et à mesure des campagnes de numérisation et de saisie des données. En 2005, sont ouvertes à la consultation les

images d'une partie des photographies (Indochine, Afrique subsaharienne, Madagascar) provenant de la collection constituée par l'Agence économique de la France d'outre-mer (sous-série 30 Fi), les cartes et plans de l'Amérique du Nord (Dépôt des Fortifications des Colonies) et la totalité de la collection d'affiches.

En 2005, le mouvement de mise en ligne de documents d'état civil (registres paroissiaux ou d'état civil, tables décennales...) par les archives départementales s'est amplifié. Cinq nouveaux départements ont ouvert des services de consultation : les Alpes-Maritimes, l'Ardèche, l'Aube, la Sarthe, le Tarn.

<<http://caom.archivesnationales.culture.gouv.fr/sdx/ulysse/>>

BIBLIOTHÈQUES

Dans le domaine des bibliothèques, la mise en réseau des collections et la mise en place de partenariats avec les collectivités locales se poursuivent avec le développement de portails régionaux d'accès au patrimoine. De nombreuses journées d'études ont été organisées: « Vers une numérisation globale des savoirs » à Troyes le 3 juin 2005 ; « Numériser en région » à Rennes les 22 et 23 septembre 2005 ; à Bordeaux le 13 octobre 2005 sur « Patrimoine, numérisation et accès aux savoirs ».

La numérisation de la presse constitue un domaine prioritaire pour la BnF et pour les bibliothèques de Lille, Toulouse, Marseille. La Bibliothèque nationale de France a également signé de nouvelles conventions de « Pôles associés numérisation ».

L'IRHT (Institut de Recherche d'Histoire des Textes) a poursuivi la numérisation des microfilms des manuscrits de Champagne-Ardenne et le rapprochement des trois bases iconographiques consacrées aux enluminures.

Le ministère de la culture et de la communication a poursuivi sa politique de valorisation des contenus culturels en ligne par le lancement de plusieurs nouveaux sites : sur *Alexis de Tocqueville* <<http://www.tocqueville.culture.fr/fr/>> (célébration nationale 2005) en anglais et en français, et sur *L'olivier, trésor de la Méditerranée* <<http://www.musee-europemediterranee.org/olivier/flash/index2.html>>, en français et en italien, dans la nouvelle collection consacrée aux recherches ethnologiques. Dans le cadre du sommet mondial de l'information en novembre 2005, le prix international World Summit Award <<http://www.wsa-award.org/>> a été décerné, dans la catégorie culture, au site Internet *Paris, ville antique* <<http://www.paris.culture.fr/>>.

Enfin, les rencontres ICHIM <<http://ichim05.ichim.org/jahia/Jahia/lang/fr/pid/379>>, soutenues par le Ministère de la culture, organisées à Paris à la Bibliothèque nationale de France et à la Cité internationale, ont été l'occasion d'explorer les nouvelles tendances de la numérisation du patrimoine et de la création numérique.

E. Technologies pour la numérisation

Outre les travaux dressant un état des lieux dans le cadre du projet de bibliothèque numérique européenne, les actions suivantes sont à signaler :

- Instruction DITN/RES/2005/006 du 30 septembre 2005 sur la publication électronique des instruments de recherche. Ce document de la direction des archives de France définit des fonctionnalités communes (accès, recherche, affichage...) que devraient posséder les sites des services publics d'archives qui proposent la consultation d'inventaires et de ressources numérisées en ligne. <<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/>>
- Programme de recherche Reconnaissance des formes et des couleurs mené par l'IRHT avec le LIRIS (INSA) et la société ARCHIMED
- Projet « Bibliothèques virtuelles humanistes » mené par le Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance de Tours
- Utilisation du protocole OAI pour des projets, comme France-Amérique piloté par la Bibliothèque nationale de France
- Lancement d'une étude sur la numérisation de masse par la Bibliothèque nationale de France

F. Conservation numérique

Outre les travaux menés par l'INA, la Bibliothèque nationale de France développe un système d'information numérique global, notamment pour gérer la conservation du dépôt légal de la Toile. Ce système vise à gérer l'ensemble des documents numériques de la BnF, des documents acquis sous forme numérique à Gallica. La Direction des Archives de France a publié des recommandations sur la gravure, la conservation et l'évaluation des CD-R <<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/>>. La première partie du document,

donne des informations sur les normes existantes, la structure et le fonctionnement des CD-R, les outils de test disponibles. Les parties suivantes contiennent des recommandations sur le choix des CD-R, le choix des graveurs et des logiciels de gravure, le mode de gravure, les conditions de stockage et de manipulation des disques à respecter, les méthodes de surveillance et de renouvellement des CD-R.

Une étude sur les CD-R conservés dans les services publics d'archives a été menée en partenariat avec le Laboratoire national d'Essai (LNE), dans le cadre du groupement d'intérêt scientifique (GIS) « Réseau national de recherche sur la conservation des informations enregistrées sur disques optiques numériques » récemment constitué. Une convention a été signée à la fin de l'année 2004 entre le Laboratoire national d'essais (LNE) et la direction des archives de France en vue de tester la qualité de CD-R conservés dans des services publics d'archives. Cette campagne de tests s'est déroulée de mars à décembre 2005. Au fil des campagnes de numérisation se sont donc constitués dans les services publics d'archives des stocks importants de CD-R, dont l'information doit pouvoir être conservée malgré l'obsolescence du support. Les CD-R ont été gravés tantôt en interne dans un atelier des archives, tantôt par des prestataires de numérisation. 23 services d'archives publics ont participé à la campagne de tests, dont 22 services d'archives départementales et 1 service d'archives municipales. Au total, 254 disques ont été testés par le LNE, dont :

- 224 issus du stock du service d'archives (dont 24 % réalisés en interne et 76 % réalisés par un prestataire extérieur) ;
- 30 gravés spécialement pour les tests, destinés à permettre une évaluation de la production actuelle des ateliers de numérisation.

Le rapport de synthèse, qui sera prochainement diffusé, apporte quelques enseignements, même si certains doivent être considérés avec prudence étant donné la taille de l'échantillon.

Au cours de l'année 2005, de nombreuses conventions de numérisation ont été signées entre des archives départementales et la société de généalogie professionnelle Coutot-Roehrig. Cette dernière propose d'assurer, pour ses propres besoins de consultation, la numérisation de certains fonds d'archives, et de fournir en échange une copie aux archives départementales.

En 2005, la direction des Archives de France a fait réaliser par la société Parker-Williborg, une étude sur le coût de plates-formes d'archivage électronique destinées soit aux administrations (administrations centrales, administrations déconcentrées, collectivités territoriales, établissements publics) soit aux services publics d'archives <<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr>>. Cette étude s'inscrit dans le contexte du développement de l'administration électronique et de la dématérialisation progressive de processus entiers administratifs, qui amène à devoir assurer la conservation pérenne de ces nouvelles sources, tant pour des raisons de preuves et de droits que pour l'intérêt patrimonial qu'elles peuvent représenter.